

# La Castellane

24 rue du 21 Août à Souppes sur Loing

Tel : 01.64.29.71.64

## Conduite accompagnée

### AVANTAGES

Période probatoire de 2 ans

3 points par an sur le permis de conduire (si aucune infraction commise durant la période probatoire)

Assurance moins chère (pas ou peu de prime jeune conducteur)

Expérience optimisée

### FORMATION

Obtention de l'épreuve théorique générale (code de la route)

20 heures de formation minimum obligatoires

1 rendez-vous préalable avec les accompagnateurs (5 ans de permis sans interruption)

Puis 1 an de conduite minimum avec 3000 km au moins

Pendant la période de conduite accompagnée obligation de 2 rendez-vous pédagogiques :

- 1 RVP après les premiers 6 mois avec 1000 km au moins (présence des accompagnateurs obligatoire)
- 1 RVP 2 mois avant l'examen avec 3000 km au moins (présence des accompagnateurs obligatoire)

